

35 années d'expérience



◇ Situé en Normandie, en pleine campagne, à une heure trente de Paris, le Poney-Club est installé dans une ferme entièrement agencée pour l'accueil d'enfants, ou trône un merveilleux pigeonnier de 1672.

Belle école de caractère, l'équitation permet à l'enfant d'exercer sa volonté et contribue à éveiller son sens des responsabilités. Elle est enseignée d'une manière très ludique.

ACTIVITES DOMINANTES : **EQUITATION** (sur poneys et double-poneys).

L'activité Poney est pratiquée toute la journée. Les enfants apprennent les bases équestres avec une pédagogie ludique.

Chaque enfant reçoit « son » poney pour tout le séjour. Les enfants montent à cru (comme les indiens) entre 3 et 4 heures par jour suivant leur âge en alternant les séances en manège et les promenades. Durant le séjour, les grands jeux à poney correspondent à des temps forts du stage.

L'initiation à l'hippologie, à l'attelage, à la voltige complète leur éducation équestre. Ils participent également aux activités de l'élevage, parfois au débouillage des poulains.

VOYAGES : Effectués en train ou car.

CADRE DE VIE : Magnifique ferme en pierre, avec des petites maisonnettes, et ou trône un superbe pigeonnier de 1672.

EFFECTIFS :
25 enfants - 6 à 8 ans.
35 enfants - 9 à 12 ans

ENCADREMENT :
1 animateur pour 7 enfants pour les 6 à 8 ans.
1 animateur pour 8 enfants pour les 9 à 12 ans.



NOËL

Du lun. 30 12 2023 au lun. 06 01 2024

PRIX : 865 € (7 j) 6 à 7 ans *

PRIX : 889 € (7 j) 8 à 11 ans *

PRIX : 988 € (7 j) 12 à 14 ans *

(Transport compris)

* Pour les enfants d'une taille minimum 1m 50 ou d'un poids minimum de 50 kg, il sera attribué un double poney qui est facturé avec un supplément (tarif 12/14 ans).

Ces prix comprennent le transport qui peut être défalqué (45€ par trajet).

TARIFS comprenant :

- Le voyage. L'hébergement en pension complète. Les assurances.
- L'encadrement et les cours pour chaque discipline sportive.- Le matériel éducatif.
- L'adhésion à l'association.

Pour les enfants qui ne possèdent pas de bombe d'équitation, une location optionnelle est possible pour un coût forfaitaire de 14 €.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

SPORT VACANCES
193, rue de l'université
75007 PARIS.

Tél. : 06 89 11 25 73.

E-mail: sportvacances@free.fr

Site int.: sport-vacances.org

- Association régie par la loi du 1er Juillet 1901, insérée au journal officiel du 26.01.84.
- Séjours agréés par la Direction Jeunesse et Sport.
- Agrément bons CAF et ANCV.

LES EQUIPES PEDAGOGIQUES

Elles sont sélectionnées sur des critères de compétence, de dynamisme, et de disponibilité.
Le directeur et l'équipe d'animation sont diplômés du Ministère de la Jeunesse et des sports.

HEBERGEMENT

Les centres sont agréés par les services de la D.D.C.S. Nous privilégions pour nos implantations des lieux adaptés à l'accueil des enfants et des jeunes (cadre agréable, terrains de jeux, salles d'animation, à la proximité des installations sportives...) tout en veillant au confort matériel des participants.

LES ACTIVITES

Elles visent la découverte d'un environnement, d'une pratique sportive ludique. Elles tiennent compte d'une progression pédagogique qui favorise le développement corporel et l'épanouissement personnel. Leur rythme est adapté à l'âge des participants. Pour chaque activité des groupes de niveau homogènes sont établis.

LES ASSURANCES

Accidents, responsabilité civile, assistance rapatriement et le remboursement consenti par l'assureur en cas de vol ou de perte d'objet personnels sont garantis dès la prise en charge des enfants et pour la durée du séjour. Toutefois, les frais engagés pour cause de maladie ne sont pas couverts. L'assurance ne couvre pas le vol qualifié, les actes de vandalisme. Une assurance annulation voyage peut être souscrite, elle n'est pas comprise dans le prix des séjours, son montant s'élève à 4,2% du prix du séjour.

ANNULATION

Toute annulation doit être adressée par écrit. L'adhésion sera retenue dans tous les cas.
Plus de 45 jours avant le départ, il sera retenu 89€ pour frais de dossier. Entre 45 jours et 30 jours avant le départ, il sera retenu 50% du prix du séjour. A partir du 29ème jour avant le début du séjour, la totalité du séjour reste dû à Sport Vacances.

MODIFICATION DES SEJOURS

L'association se réserve le droit si les circonstances l'exigent ou en cas d'insuffisance du nombre de participants, de modifier ou d'annuler des séjours. Dans ce cas, nous proposerons soit un séjour équivalent. S'il n'y a pas de solution de remplacement possible, le remboursement des sommes versées sera effectué, à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

Toutefois si le départ peut être maintenu moyennant une augmentation de prix, la proposition en sera faite à l'adhérent.

REGLEMENT INTERIEUR

Tout manquement grave à la discipline sera signalé aux parents et l'exclusion pourra être prononcée. Dans ce cas, ils seront responsables des frais engagés pour le retour anticipé du jeune.

AIDES AUX VACANCES

Tous les séjours organisés par l'association Sport Vacances sont agréés par la direction départementale de la Jeunesse et des Sports de Paris. Sport Vacances est également agréé auprès des caisses d'Allocations Familiales et de L'A.N.C.V. Les bons vacances dûment complétés et signés seront acceptés en même temps que l'inscription.

Des facilités de règlement peuvent être accordées aux familles qui en font la demande.

LA VIE QUOTIDIENNE

+ Hygiène alimentaire

Nos menus sont équilibrés, suffisamment copieux et variés. L'équipe d'encadrement veille tout particulièrement à l'alimentation des jeunes.
Une activité physique ne sera pas pratiquée le ventre vide.

Les régimes alimentaires sont respectés. Nous devons en être informés préalablement.

+ Hygiène corporelle

L'ensemble de l'équipe d'animation veille tout particulièrement à une bonne hygiène corporelle et à la santé des enfants et des adolescents.

+ Le sommeil

Le coucher et l'extinction des lumières se prévoient en fonction de l'âge des jeunes.

Pour les plus jeunes comme pour les adolescents, nous sommes très vigilants au respect d'un bon temps de sommeil.

+ Le courrier

Les jeunes écrivent une première fois dans les deux premiers jours de leur arrivée, puis une fois par semaine.

Réciproquement les enfants sont ravis de recevoir des nouvelles écrites.

Un service téléphonique « 5 sur 5 » permet aux parents d'avoir des nouvelles sur l'arrivée des enfants aux centres de vacances, ainsi que tous les soirs sur le déroulement du séjour.

+ L'argent de poche

Les enfants et les adolescents n'en auront besoin que pour leurs frais strictement personnels. Il peut être confié à l'équipe d'animation et géré par celle-ci; dans le cas contraire, l'enfant le gère sous son entière responsabilité.

+ La santé

Les fiches sanitaires doivent être remplies avec le plus grand soin.

Un assistant sanitaire règle les questions de santé en collaboration avec un médecin du lieu de séjour.

+ Le trousseau

Une liste de conseils est jointe à chaque dossier d'inscription.

Le linge est lavé sur place pour les séjours de plus d'une semaine.

LE TRANSPORT

- Nos voyages s'effectuent en train.
- La convocation de départ et de retour est adressée aux familles environ 10 jours avant le début du séjour.
Nous attendons pour ce faire, la confirmation des horaires SNCF.